



LES DROITS DE L'ENFANT

Objectif :

Sensibiliser les baladins aux droits de l'enfant et leur faire prendre conscience de leurs droits.

Recueillir les représentations sur les droits de l'enfant

15 min

Avant l'activité, délimite deux zones dans l'espace : "On a le droit de le faire" et "On n'a pas le droit de le faire".

Puis, lis ces situations et demande aux baladins de se positionner dans la zone selon leur avis :

- Aller à l'école
- Se disputer et frapper un autre enfant.
- Avoir des amis
- Se moquer d'un autre baladin
- Faire des activités en dehors de l'école, comme un sport ou du dessin.
- Voler des bonbons dans un magasin.

Selon l'endroit où les baladins se sont positionnés, discutez brièvement ensemble.

Ensuite, pose la question suivante au groupe :

Toi, en tant qu'enfant, quels sont tes droits ? De quoi as-tu besoin pour vivre ? Qu'est-ce qu'il te faut pour vivre et être heureux ?

Les enfants partagent librement leurs idées.

Enfin, demande au groupe s'il pense que tous les enfants de la terre ont les mêmes droits. Il leur explique les informations suivantes :

- Les droits de l'enfant concernent tous les enfants du monde, quel que soit leur pays ;
- Ces droits ont été écrits dans un document, signé par presque tous les pays : la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). C'était le 20 novembre 1989 ;
- Les droits des enfants ne sont pas les mêmes que ceux des adultes ; car ils ont besoin qu'on s'occupe d'eux.

Matériel

- Une grande affiche
- De quoi écrire (marqueurs, crayons, bics...)



Durée

1h45

Période

en journée

Tranche d'âge

Baladins (6 à 8 ans)

Voici une proposition d'activité pour faire découvrir les droits de l'enfant aux baladins. Tu es bien entendu libre de l'adapter en fonction de tes besoins et de tes réalités.

Les animateurs demandent aux baladins de former des groupes de 4 ou 5 personnes. Chaque groupe choisit un pays et invente une devise. Une fois les équipes constituées, les animateurs parcourent les règles du jeu avec les baladins. Ils s'assurent de la bonne compréhension du jeu. Une fois les règles comprises, les différents groupes se placent au début du plateau, sur la case « Baladins ».

Chaque équipe reçoit un exemplaire de la Convention internationale des droits de l'enfant simplifiée avant de démarrer le jeu, une fiche « droits de l'enfant » et un bic.

Note pour les animateurs et animatrices

- N'hésite pas à proposer aux baladins de créer eux-mêmes leurs pions. Aussi, veille à prévoir à l'avance et en suffisance le matériel nécessaire à chacun des défis. Par exemple, pour le défi avec le ballon de baudruche, prévois assez de ballons pour que chaque équipe puisse réaliser celui-ci sans attendre inutilement.
- Sur chaque carte défi se trouve l'article de la Convention des droits de l'enfant qui y fait référence, n'hésite pas à l'expliquer aux scouts pour faire le lien entre l'activité et la Convention.
- Si tu n'as pas l'occasion d'imprimer les cartes, un tableau récapitulatif de tous les défis est prévu à la fin de l'annexe 1.

Matériel

- Une grande affiche
- De quoi écrire (marqueurs, crayons, bics...)
- L'annexe 1 : « Baladins – Droits de l'enfant » Tu y trouveras :
- Les règles du jeu ;
- La fiche des droits de l'enfant (1/groupe) ;
- Le plateau de jeu (à imprimer en A3) ;
- L'ensemble des cartes-défis ;
- des jetons « droits de l'enfant ».
- L'annexe 2 « Baladins – Convention internationale des droits de l'enfant » (1/groupe)
- Des ballons de baudruche en suffisance (un par groupe)
- De la ficelle
- Des feuilles de papier en suffisance
- Divers petits matériels (journaux, cure-pipe, autocollants, gommettes, paillettes...)
- Matériel nécessaire à un parcours d'obstacles (corde, chaise, banc...)
- Une balle en mousse
- 1 dé
- 1 pion par équipe
- Un bic par équipe

Pour clôturer ce moment, prévois des craies si tu as une cour à ta disposition, sinon dispose une grande affiche dans le local. Mets une musique d'ambiance. Demande aux baladins d'écrire ou de dessiner une chose qui les a marqués/qu'ils ont retenue.

Propose ensuite un moment de partage où les baladins qui le souhaitent peuvent partager leur réalisation.

Tu peux guider la discussion à l'aide des questions suivantes :

- Qu'avez-vous appris aujourd'hui ? Qu'allez-vous raconter en rentrant chez vous ?
- Qu'est-ce que les droits de l'enfant ?
- Pourquoi les droits de l'enfant sont importants ?

Matériel (voir le matériel général pour les QR codes des chansons)

- Des grosses craies ou une grande affiche et des gros marqueurs
- La chanson de Kids United « On écrit sur les murs » (We Are Kids United, 2015)
- La chanson de Kids United « L'oiseau et l'enfant » (We Are Kids United, 2016)
- La chanson de Kids United « Qui A Le Droit » (We Are Kids United, 2016)

Infos pour l'animateur ou l'animatrice

Si tu souhaites en savoir davantage sur les droits de l'enfant ou les droits humains, voici une série de liens qui peuvent t'aider :

- UNICEF Belgique



- UNICEF Belgique (spécial éducation des enfants)



- Amnesty International Belgique



- Amnesty International Belgique (spécial jeunes)



- Délégué général aux droits de l'enfant



N'hésite pas à insister auprès des baladins qu'avoir des droits ne signifie pas qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent et quand ils le veulent. Ils ont également des devoirs à respecter, que ce soit aux scouts, à l'école ou à la maison.

Pour aller plus loin...

Lors du camp, la ribambelle pourrait élaborer une série de règles (une charte) à respecter pour vivre en communauté, en intégrant les droits de l'enfant dans celle-ci.

Matériel

- De quoi écrire (marqueurs, crayons, bics...)
- L'annexe 1 « Baladins – Droits de l'enfant »
- L'annexe 2 « Baladins – Convention internationale des droits de l'enfant »
- Les cartes « Défis de réflexion »
- Les cartes « Défis créatifs »
- Les cartes « Défis sportifs »
- Des ballons de baudruche en suffisance (un par groupe)
- De la ficelle
- Des feuilles de papier en suffisance
- Divers petits matériels (journaux, cure-pipe, autocollants, gommettes, paillettes...)
- Matériel nécessaire à un parcours d'obstacles (corde, chaise, banc...)
- Une balle en mousse
- 1 dé à six faces
- 1 pion par équipe
- Des jetons « droit de l'enfant » en suffisance
- Un plateau de jeu À imprimer en A3
- Une fiche « droits de l'enfant » par équipe
- Un bic par équipe
- Un tube de colle par équipe
- De quoi écouter la chanson (smartphone, baffle...)
- La chanson de Kids United « On écrit sur les murs » (We Are Kids United, 2015)



- La chanson de Kids United « L'oiseau et l'enfant » (We Are Kids United, 2016)



- La chanson de Kids United « Qui A Le Droit [» (We Are Kids United, 2016)

